

# YSTAD



Tous les produits YSTAD subissent une batterie de tests garantissant leur conformité aux normes élevées de qualité et de durabilité que nous imposons à nos produits ainsi qu'aux exigences les plus strictes en matière d'utilisation à des fins domestiques. Nous pouvons ainsi offrir une garantie de 10 ans couvrant les défauts de matériau et de fabrication présents sur la structure et les coussins YSTAD. Les modalités de cette garantie sont décrites dans la présente brochure.



### **La garantie est valable combien de temps?**

Cette garantie est valable dans le cadre d'une utilisation à des fins domestiques et débute à la date d'achat et ceci pendant 10 ans. Le ticket de caisse original est requis comme preuve d'achat. Cette garantie est uniquement à l'avantage de l'acheteur initial du produit. Elle n'est pas transmissible.

### **Que couvre cette garantie?**

Cette garantie couvre les défauts de matériau et de fabrication présents sur les éléments suivants des structures et coussins YSTAD:

- Structure
- Pieds
- Accoudoirs
- Garnissage
- Revêtement de base/toile de soutien
- Dispositifs de fixation

### **Quels produits ne sont pas couverts par la garantie?**

Cette garantie ne s'applique pas au revêtement fixe en cuir.

### **Que fait IKEA en cas de problème?**

IKEA examine le produit et décide, ensemble avec le client, si la défectuosité est couverte par la garantie. Si tel est le cas, IKEA, par le biais de ses propres services et avec l'accord du client, procède à la réparation du produit défectueux ou à son remplacement par un produit équivalent. Dans les cas où la défectuosité est couverte par la garantie, IKEA prend à sa charge les coûts des réparations, des pièces de rechange, de la main-d'œuvre et du déplacement, à condition que le produit soit disponible pour réparation sans occasionner de dépenses spéciales.

Ceci ne s'applique pas aux travaux de réparation non autorisés par IKEA. Les éléments remplacés deviennent, après l'accord du client, la propriété de IKEA.

Si le produit ne fait plus partie de l'assortiment IKEA, IKEA propose une solution de remplacement appropriée. La définition de remplacement approprié est faite après concertation.

### **Quels produits ne sont pas couverts par la garantie?**

Cette garantie ne couvre pas les dommages résultant d'un entreposage ou d'un montage inadéquat, d'une utilisation inappropriée, abusive ou impropre, d'une transformation ou du non-respect des instructions d'entretien.

La garantie ne couvre pas l'usure normale, ni les coupures, rayures ou dégâts résultant de chocs ou accidents.

La garantie ne s'applique pas si le produit a été installé à l'extérieur ou dans un environnement humide.

La garantie ne couvre pas les dommages secondaires ou indirects.

### **Testés pour vous servir**

Chez IKEA, nous testons tous nos fauteuils et canapés pour vérifier leur résistance. Nous sommes particulièrement sévères avec ceux qui sont couverts par de longues garanties. Les sièges sont sollicités 50.000 fois de suite par des charges ponctuelles de 100 kg et les dossiers, autant de fois par des charges de 30 kg. Ces tests ont pour but de garantir la stabilité de nos structures et la résilience et le confort de nos coussins. Les garanties que nous offrons sur nos fauteuils et canapés prouvent qu'ils peuvent être utilisés souvent et longtemps et sont un gage de confiance pour le consommateur.

### **Entretien**

Resserrez les vis de fixation des pieds après deux semaines et contrôlez leur serrage plusieurs fois par an.

Cuir

- Aspirez régulièrement avec un suceur à brosse douce.
- N'exposez pas les meubles en cuir à la lumière directe du soleil et respectez une distance d'au moins 30 cm par rapport à toute source de chaleur, afin d'éviter que le cuir se dessèche.
- Nettoyez le cuir à fond une ou deux fois par an. Utilisez les produits d'entretien pour cuir ABSORB, disponibles chez IKEA.
- Ne nettoyez jamais le cuir avec un détergent.
- Il est important de traiter les taches, comme par exemple le vin rouge ou le café, le plus vite possible. Utilisez nos produits pour cuir ABSORB.

Pour plus d'information, voir la notice d'entretien fournie avec le produit.

### **Application de la garantie légale**

"La présente garantie n'affecte pas les droits du consommateur en vertu du régime des vices cachés ou de l'obligation de délivrance d'un bien conforme tels que prévus par le Code civil (loi du 1er septembre 2004 relative à la protection des consommateurs en cas de vente de biens de consommation)."

### **Comment nous contacter en cas de besoin?**

Contactez votre magasin IKEA. Vous trouverez les adresses et numéros de téléphone dans le catalogue IKEA ou sur [IKEA.be](http://IKEA.be)



# **CONSERVEZ VOTRE TICKET DE CAISSE!**

**C'est votre preuve d'achat; il sera exigé  
pour tout appel en garantie.**

N'hésitez pas à vous rendre sur [IKEA.be](http://IKEA.be)  
pour toute question ou réclamation.

